



100 jours pour entreprendre

Inciter les jeunes à devenir eux-mêmes entrepreneurs est le leitmotiv de l'action "**100 jours pour entreprendre**".

Chaque année, des entrepreneurs s'unissent pour organiser un concours d'une durée de **100 jours**, du 15 janvier au 25 avril : les jeunes porteurs d'un projet d'entreprise postent une vidéo sur le site « **100 jours pour entreprendre** » puis génèrent du buzz pour obtenir un maximum de votes.

Cette initiative entrepreneuriale est soutenue par les réseaux d'entrepreneurs : **Esprits d'Entreprises**, **100 000 entrepreneurs**, **CroissancePlus**, Réseau **Entreprendre**, **Moovjee**, le Centre des Jeunes Dirigeants et Entrepreneurs demain.

Si vous avez **entre 18 et 26 ans**, que vous avez une idée d'entreprise... et plein d'énergie, ce concours est fait pour vous ! Il vous suffit de **réaliser une vidéo présentant votre projet**, de la poster sur le site officiel de l'événement, puis d'obtenir un maximum de votes. A vous de mobiliser votre réseau pour augmenter votre visibilité et le nombre de votants !

Le jury choisira sur dossier 20 projets parmi les 30 ayant obtenu le plus de votes. Le nombre de votes et la qualité du projet sont donc déterminants pour gagner.

Ces 20 projets "pitcheront"* en direct devant un jury composé de professionnels. Le jury choisira les 10 meilleurs projets qui remporteront chacun « Ma Boîte ». Elle contient (à titre indicatif) :

- 2 500 € à placer sur un compte au choix ;
- un téléphone et deux ans d'abonnement ;
- un accompagnement juridique et comptable ;
- des assurances ;
- un an de mentorat Moovjee ;
- un an d'adhésion au réseau **Esprits d'Entreprises**.

En mai, La « **fête 100 Jours** », rassemblera plus de 800 jeunes autour des 10 **lauréats** de la saison.

*Pitch : = l'art de présenter et vendre son projet en quelques minutes pour susciter l'intérêt de son public : clients, partenaires, ou investisseurs potentiels.